

# DÉSIMPERMEABILISER LES SOLS

dans le sol et non son ruissellement



Planifier une refonte en profondeur du gestion intégrée : création de noues, bassins paysagers, jardins de pluie...



Diminuer les températures ressenties centre-ville par un programme de plantations d'arbres et de substitution des espaces minéraux par des pelouses,

fleurissements, etc.

### FAVORISER LES CIRCULATIONS DOUCES

REVOIR LE SENS DE CIRCULATION

places de stationnement afin de gagner

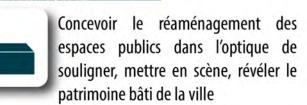
de l'espace pour d'autres usages

Réfléchir à la pertinence d'instaurer un

nouveau plan de circulation

# METTRE EN VALEUR I F PATRIMOINF

CRÉER DES ESPACES DE CONVIVIALITÉ



Enrichir l'espace public de lieux et de

nobiliers favorisant les moments

partagés, le repos : terrasses, pelouses,

Redessiner les espaces publics tout en permettant le maintien, voir le

développement du marché d'Ouzouer





# 200 m

## « Petites Villes de Demain » : BEAUCE LA ROMAINE Revitalisation du centre-ville d'Ouzouer-le-Marché



# > LEPLAN-GUIDE

VERS UN CENTRE-VILLE ATTRACTIF ET UNE COHABITATION VÉHICULES/PIÉTONS APAISÉE

### AXE 1 > CONCILIER LES USAGES DE L'ESPACE PUBLIC

- Interroger les fonctions des places et redistribuer les usages de manière fonctionnelle : quelle place donner au stationnement, au piéton, à la gestion des eaux pluviales, à la convivialité sur un même espace ? (cf. constats et propositions d'aménagement dans les
- Créer un parking-relais à la gare routière désengorgeant notamment le stationnement à hauteur de la place du Marché et du mail de l'Ecole et ainsi consacrer davantage d'espace aux piétons et à la qualification générale de ces espaces publics (fleurissements, plantations d'arbres, aménagement de terrasses...)
- --> Prévoir une signalétique adaptée et une sensibilisation auprès des commerçants, habitants, enseignants et parents pour les inciter utiliser le parking-relais et aménager en conséquence un circuit piéton agréable et sécurisé reliant ce parking au centre-ville

Profiter de la grande largeur de chaussée et de trottoirs offerte par l'avenue de Bretagne pour aménager de manière confortable cet axe avec :

- --- un espace réservé pour les piétons
- un espace réservé pour la gestion intégrée des eaux pluviales
- un espace réservé pour le paysage

- un espace réservé pour les véhicules

-- Viser une connexion complète des cheminements piétonniers existants et à

Pistes de projets et références, sources d'inspiration





AVANT : un traitement routier des espaces avec des «objets» de sécurisation des piétons qui empruntent un vocabulaire très urbain Des espaces plutôt généreux qui permettent d'imaginer des réaménagements APRÈS : des accotements larges valorisés pour accompagner les parcours piétons par une trame végétale qui s'implante sur des noues infiltrantes séparant plus confortablement les piétons de la chaussée





L'ouverture des bordures vers des bandes plantées permet de reconsidérer la présence des potées et jardinières suspendues en les remplaçant avantageusement par un fleurissement durable en pleine terre qui modifie le paysage urbain

venir au sein du centre-ville

Saisir deux opportunités foncières permettant de renforcer l'offre en équipements/services/logements et l'attractivité de la commune :

- le futur quartier de la Mare au sein duquel du logement, une opération d'habitat inclusif (pour les personnes âgées et handicapées) et un emplacement pour un nouvel équipement (profesionnels de santé, Maison France Services ?...) sont programmés
- l'opération de renouvellement urbain de l'ancien Shopi dont la démolition offre de multiples possibilités d'aménagement à explorer : un nouvel espace public de convivialité, un nouvel équipement, du logement, des commerces ? (cf. focus)
- Profiter de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat soutenue par la Communauté de Communes pour identifier les cellules commerciales et logements vacants pouvant être réhabilités et accueillir commerçants et familles en plein coeur du centre-ville

### AXE 2 > CONFORTER LE PÔLE D'ÉQUILIBRE









pération de renouvellement urbain dans le centre-bourg de ouzy-sur-Cisse menée par le CAUE et Terre de Loire Habitat/ OGLO/ATELIER VERT-LATITUDE/ESBAT/ETE45/ORLING: démolition/ econstruction d'un bâti ancien pour réouvrir la place, restructu ration de la place pour dégager des cheminements piétonnie confortables, aménagement d'une terrasse, création de loge ments séniors, d'une pharmacie et d'un cabinet médical

### A DRF DF VIF AXE 3 > MISER SUR UN CADRE DE VIE RENOUVELÉ ET FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

Donner une unité au traitement de l'ensemble des espaces publics afin de leur redonner une lisibilité, visibilité et attractivité lors de la traversée du centre-ville : mêmes matériaux de revêtement, mobilier urbain et signalétique harmonisés, traitement paysager présentant une continuité, etc.)

Laisser l'eau refaire surface! Au fil des décennies, la présence de l'eau s'est estompée dans une ville pourtant déjà dépourvue de rivière, au profit d'une imperméabilisation des sols générant aujourd'hui d'importants dysfonctionnements en matière de gestion des eaux pluviales:

- désimperméabiliser les places du 8 mai, de l'Eglise, du Château et du **Souvenir** afin de favoriser l'infiltration des eaux de pluie et donner une image moins minérale à ces espaces publics
- recréer des noues, des abreuvoirs, des mares et des fossés paysagers à l'aspect naturel au coeur des places et le long des deux axes traversant le centre-ville régulant ainsi les eaux pluviales tout en qualifiant l'espace public et apportant de la fraîcheur et de la nature en ville
- tenter de retrouver l'emplacement de l'ancien canal et l'aménager en coulée verte piétonne reliant la place de l'Eglise au parc de la Mairie
- conforter le plan d'eau du futur quartier de la Mare Raulin et le square du Château par des aménagements paysagers qualitatifs associant ainsi une gestion intégrée des eaux pluviales à un espace vert de
- intégrer le parc de la mairie au système de gestion des eaux pluviales en le transformant en «jardin de pluie» paysager

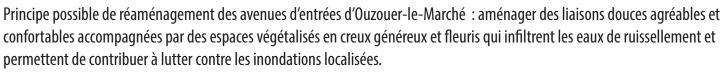


présence de l'eau à retrouver et ré-interpréter dans un contexte



Référence d'aménagement : Réaménagement de la place de l'église de Fresnay-l'Evêque (28) avec la conception d'une mare urbaine qui associe infiltration des eaux, végétalisation et fleurissement durable, sécurisation des piétons, accompagnement de fonctions de convivialité et mise en place d'un îlot de fraîcheur







qualité paysagère et biodiversité





